

Les examens de la coiffure : point sur les consignes - Mise à jour mars 2010(encore rouge)

Document de travail

<p>Généralités</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Interdiction de sortir de la salle pendant les épreuves (sauf accompagné par un membre du jury) ● Le modèle s'engage pour toute la durée de l'épreuve + 30', il ne peut quitter les lieux ● Les modèles et les candidats doivent respecter le règlement intérieur de l'établissement d'accueil (pas de portable, sortie non justifiée...) ● Les conditions d'épreuve doivent être irréprochables (par exemple : interdiction de musique d'ambiance, radio, discussions...) 		
<p>EXAMENS</p>	<p>POINTS CRITIQUES</p>	<p style="text-align: center;">REGLEMENTATION</p>	<p style="text-align: center;">PROPOSITIONS <i>CONSIGNES ACADEMIQUES</i></p>
<p>CAP Arrêté de création du 22 juin 2007</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Epreuve EPI : Coupe et coiffage « homme » 	<p style="text-align: center;"><u>Epreuve ponctuelle :</u></p> <p style="text-align: center;"><i>- Modèle masculin, âgé de 15 ans ou plus, pourvu de cheveux sur l'ensemble du cuir chevelu dont la longueur pour le tour d'oreilles et la nuque est au minimum de 2 cm avant la coupe).</i></p>	<p>Sabots de tondeuse interdits pour la COUPE</p> <p>Toutes les techniques, tous les matériels et tous les produits de mise en forme et de finition sont admis et peuvent être associés.</p>
		<p style="text-align: center;"><u>CCF :</u></p> <p>- même caractéristique de modèle et client que l'épreuve ponctuelle</p> <p>- 1 en centre de formation</p> <p>- 1 en entreprise</p>	<p>Attention, pour les CCF le temps est celui estimé pour réaliser la prestation donc très variable d'un CCF à un autre...</p>

	<p>• Epreuve EP2 : Coupe, forme, couleur</p>	<p><u>Epreuve ponctuelle :</u></p> <p><u>-Partie écrite</u></p> <p><u>-Partie pratique :</u></p> <p>- <i>Modèle majeur(e), pourvu sur l'ensemble du cuir chevelu de cheveux dont la longueur permettra de réaliser la permanente + coupe ou couleur + coupe.</i></p> <p>1. Effectuer un shampoing suivi d'un enroulage de permanente (méthode directe avec humectation à l'eau, à l'exclusion de tout autre produit, sur la tête entière, en utilisant des bigoudis d'un diamètre maximum de 14 mm ; 30 bigoudis au minimum seront enroulés, type d'enroulage classique ou directionnel</p> <p>OU</p> <p>la préparation, l'application et le rinçage d'une coloration d'oxydation (utilisation d'un produit en crème ou en gel ; application à réaliser au bol et au pinceau en procédant en deux temps – travail des repousses puis des longueurs ; le travail de la coloration est suivi d'un shampoing.</p> <p>2. Effectuer une coupe suivie d'un coiffage. L'ensemble de la chevelure devra être raccourci au minimum de 3 cm</p>	<p>Information du candidat, par la DEC, 2 mois à l'avance du choix permanente+coupe ou couleur + coupe.</p> <p>Un seul modèle masculin ou féminin.</p> <p>La DEC 21 doit être prévenue au moment de l'inscription des candidats, du choix ou non du temps supplémentaire de 30 min (séchage sous casque)</p> <p>Sabots de tondeuse interdits pour la COUPE</p>
--	--	--	--

CCF :

- en centre de formation :

- même caractéristiques de modèle que pour l'épreuve ponctuelle.
- même définition que pour épreuve ponctuelle (choisir une coupe différente du CCF EP1).

- en entreprise :

- *Client(e) majeur(e), pourvu sur l'ensemble du cuir chevelu de cheveux dont la longueur permettra de réaliser la permanente + couleur + coupe.*
1. Effectuer un shampoing suivi d'un enroulage de permanente (méthode directe avec humectation à l'eau, à l'exclusion de tout autre produit, sur la tête entière, en utilisant des bigoudis d'un diamètre maximum de 14 mm ; 30 bigoudis au minimum seront enroulés, type d'enroulage classique ou directionnel
 2. Effectuer la préparation, l'application et le rinçage d'une coloration d'oxydation (utilisation d'un produit en crème ou en gel ; application à réaliser au bol et au pinceau en procédant en deux temps – travail des repousses puis des longueurs ; le travail de la coloration est suivi d'un shampoing.
 3. Effectuer une coupe suivie d'un coiffage. L'ensemble de la chevelure devra être raccourci au minimum de 3 cm.

Attention, pour les CCF le temps est celui estimé pour réaliser la prestation donc très variable d'un CCF à un autre...Il doit prendre en compte le temps de séchage au cas où...

Un **seul modèle** masculin ou féminin (**pas d'exigence au niveau des repousses**)

Information, par le formateur, 2 mois avant le CCF des candidats du choix permanente + coupe OU couleur + coupe

Sabots de tondeuse interdits pour la COUPE

Toutes les techniques (couleur + permanente + coupe) doivent **si possible** être réalisées sur le (ou la) même client(e)
Deux client(e)s peuvent être choisi(e)s

Sabots de tondeuse interdits pour la COUPE

	<p>● Epreuve EP3 : communication</p>	<p><u>Epreuve ponctuelle :</u></p> <p><u>En CCF :</u></p>	<p>Attention il n'y a pas de conclusion de vente</p> <hr/> <p><u>En CCF</u> : l'évaluation des compétences se fait tout au long de la période en entreprise (donc vérification des acquis dans plusieurs situations d'accueil)</p>
--	---	---	--

<p>BP</p> <p>Option A</p> <p>Styliste-visagiste</p> <p>Arrêté de création du 12 octobre 1998 modifié par l'arrêté du 10 mai 2004</p>	<p>● Epreuve E1: Création, coupe et coiffage</p> <p>- <u>S/E Création d'une coiffure personnalisée par transformation (U.11A)</u></p> <p>➤ la vérification de la conformité du modèle pour la 2^{ème} partie: réalisation de la coiffure (longueur chevelure)</p> <p>➤ la dimension de la photo du modèle présenté par le candidat</p> <p>➤ la mise en forme et le coiffage</p> <p>- <u>S/E Coupe imposée et coiffage (U12A)</u></p> <p>➤ le choix du candidat : coupe classique ou coupe mode</p> <p>➤ le shampoing du modèle</p> <p>➤ les outils de coupe autorisés et l'autorisation d'utiliser la tondeuse en finition</p> <p>➤ l'utilisation de produits coiffants et de finition par le candidat</p>	<p>- définition de l'épreuve : « elle comporte un shampoing, une coupe, une mise en forme et un coiffage sur modèle masculin ou féminin. La coupe (de 3 cm au minimum sur l'ensemble de la chevelure), la mise en forme et le coiffage sont libres »</p> <p>- <i>document de non-conformité à renseigner</i></p> <p>- portrait 9x13 minimum</p> <p>- mise en forme et coiffage libres</p> <p>- définition épreuve : « sur un modèle masculin proposé par le candidat, ce dernier réalise le jour de l'épreuve, selon son choix, une coupe classique ou une coupe mode... ».</p> <p>- Le candidat précise son choix aux membres de jury avant l'épreuve, pour permettre la vérification de la conformité du modèle »</p> <p>- <i>choix de la coupe renseigné par le candidat sur document fourni le jour de l'épreuve et affiché sur le poste de travail</i></p> <p>- «... un shampoing aura été réalisé le matin ou la veille de l'épreuve... » ; un shampoing réalisé de préférence le matin</p> <p>- « les outils de coupe sont exclusivement : ciseaux droits, ciseaux sculpteurs, rasoir. Le candidat réalise la coupe à l'aide d'un ou plusieurs de ces outils. »</p> <p>- « les produits coiffants et de finition sont autorisés après l'évaluation de la coupe sur cheveux mouillés »</p>	<p>Pour évaluer la conformité du modèle, se poser la question en tant que professionnel :</p> <p>« Est-ce que j'accepterai dans un salon ce client pour effectuer la prestation demandée avec les produits choisis par le candidat ? »</p> <p>En cas de doute, le jury autorisera le candidat à passer l'épreuve.</p>
---	--	--	--

<p>➤ la coupe classique</p> <ul style="list-style-type: none"> - la conformité du modèle - les critères de la coupe <p>➤ la coupe mode</p> <ul style="list-style-type: none"> - la photo du modèle - la conformité du modèle - la vérification de la conformité du modèle avant le début de l'épreuve - les critères de la coupe <p>- S /E <u>Coiffure sur cheveux longs</u> (U13A)</p> <p>➤ la conformité du modèle ou de la tête implantée</p> <p>➤ la vérification de la conformité avant le début de l'épreuve</p> <p>➤ l'utilisation des ornements</p>	<ul style="list-style-type: none"> - « le modèle se présente avec une coupe non préparée. » « le candidat coupe 2cm minimum sur l'ensemble de la chevelure. Il réalise un tracé de tours d'oreilles, un fondu de nuque et un coiffage » - <i>photo extraite d'une revue, d'un livre, ...</i> - <i>dimensions photo : 9 x 13</i> - « le modèle se présente avec une coupe non préparée, une longueur de cheveux sur l'ensemble de la tête permettant la réalisation de la coupe mode » - <i>document de non-conformité à renseigner</i> <p>« le candidat coupe au minimum 3 cm sur l'ensemble de la chevelure. Il réalise la mise en forme et le coiffage ».</p> <ul style="list-style-type: none"> - définition de l'épreuve : « à partir de trois figurines et/ou photos représentant des coiffures avec point(s) d'attache(s), agrémentées ou non de postiche (n'excédant pas 25% de la chevelure), de techniques de cannage, de nattage, de tressage..., le candidat choisit une coiffure et la réalise. En fin d'exécution, il apprécie par écrit ou par oral, le résultat obtenu, et propose, si nécessaire des solutions correctives ». - <i>agrafer la coiffure retenue par le candidat à la grille de notation</i> -« la longueur des cheveux est de 35 cm au minimum sur l'ensemble de la chevelure » - <i>document de non-conformité à renseigner</i> - « les ornements sont utilisés sur autorisation du jury » 	<p>Toutes les techniques de coupe sont acceptées, (voir définition de l'épreuve du référentiel)</p>
---	---	---

	<ul style="list-style-type: none"> ● Epreuve E2 : Coloration Permanente (U20A) - première partie - deuxième partie : réalisation <u>coloration d'oxydation</u> permanente ➤ le choix du travail à réaliser par le candidat et son information en début d'épreuve ➤ la conformité du modèle ➤ la vérification de la conformité du modèle avant le début de l'épreuve ➤ la touche d'essai 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>affectation faite par jury selon organisation salles (tirage au sort, numérotation des postes ...)</i> - définition de l'épreuve : « cette deuxième partie d'épreuve est réalisée sur un modèle : <ul style="list-style-type: none"> - masculin ou féminin, pourvu de cheveux sur l'ensemble de la tête - comportant au moins 50% de cheveux et/ou un centimètre minimum de repousse - sans permanente ou avec permanente à renouveler » - <i>document de non-conformité à renseigner</i> - selon le code de la santé, la touche d'essai est obligatoire pour les produits de coloration. 	<p>Pour évaluer la conformité du modèle, se poser la question en tant que professionnel :</p> <p>« Est-ce que j'accepterai dans un salon ce client pour effectuer la prestation demandée avec les produits choisis par le candidat ? »</p> <p>En cas de doute, le jury autorisera le candidat à passer l'épreuve.</p> <p>- agraffer en début d'épreuve l'attestation touche d'essai sur la fiche technique remplie par le candidat</p>
--	--	---	---

<p>BP Option B Coloriste permanent iste Arrêté de création du 12 octobre 1998 modifié par l'arrêté du 10 mai 2004</p>	<p>● Epreuve E1 : Conception, formes et couleurs - <u>S/E : conception et réalisation de mises en forme permanente (UIIB)</u> - première partie - deuxième partie : la réalisation d'une permanente</p> <p>➤ la conformité du modèle</p> <p>➤ la vérification de la conformité avant le début de l'épreuve</p> <p>- troisième partie : la réalisation d'un défrisage</p> <p>➤ la conformité du modèle</p> <p>➤ la vérification de la conformité du modèle avant le début de l'épreuve</p> <p>➤ la vérification de la notice</p> <p>➤ le séchage mettant en valeur le résultat</p>	<p>- définition de l'épreuve : « pour le modèle proposé par le candidat il est demandé : ⇒ un montage de permanente, sur l'ensemble de la chevelure ⇒ un séchage mettant en valeur le dessin de la frisure ⇒ une appréciation du résultat obtenu et une proposition de solutions correctives, si nécessaire. Cette évaluation est réalisée par écrit ou par oral »</p> <p>- « le modèle masculin ou féminin a une longueur de cheveux de 20 cm au minimum (depuis le vertex) »</p> <p>- <i>document de non-conformité à renseigner</i></p> <p>- définition de l'épreuve : « sur un modèle féminin ou masculin proposé par le candidat pourvu de cheveux frisés naturellement sur l'ensemble de la tête, il est demandé : . la réalisation d'un défrisage des longueurs ou repousses sur tête entière . un séchage mettant en valeur le résultat » - <i>document de non conformité à renseigner</i></p> <p>- « les produits utilisés sont à usage professionnel et conformes à la réglementation des produits cosmétiques ; ils sont pourvus de leurs emballages et notices »</p>	<p>Pour évaluer la conformité du modèle, se poser la question en tant que professionnel :</p> <p>« Est-ce que j'accepterai dans un salon ce client pour effectuer la prestation demandée avec les produits choisis par le candidat ? »</p> <p>En cas de doute, le jury autorisera le candidat à passer l'épreuve.</p> <p>- consignes candidat et jury : « Les produits doivent être conformes aux caractéristiques de la chevelure du modèle » dans le cas de produits non adaptés le modèle sera déclaré non-conforme, le candidat ne sera pas autorisé à passer l'épreuve.</p>
---	--	---	---

<ul style="list-style-type: none"> - <u>S/E : coloration et effets de couleur (U12B)</u> - première partie : projet de réalisation de couleurs - deuxième partie : une réalisation d'effets de couleurs ➤ la conformité du modèle ➤ la vérification de la conformité du modèle avant le début de l'épreuve ➤ la touche d'essai 	<ul style="list-style-type: none"> - « la longueur des cheveux du modèle est de 6 cm au minimum sur un tiers au moins de la tête. La chevelure peut être naturelle ou préalablement colorée ou décolorée... » - <i>document de non-conformité à renseigner</i> - <i>attestation de touche d'essai obligatoirement remplie par le candidat et vérification par les membres de jury</i> 	
<ul style="list-style-type: none"> ● Epreuve E2 : coupe et coiffage ville (U20B) ➤ la conformité du modèle ➤ la vérification de la conformité du modèle ➤ les coiffures présentées par le candidat ➤ la qualité et les dimensions des photos fournies par le candidat 	<ul style="list-style-type: none"> - « le service des examens communique trois mois avant l'épreuve, les caractéristiques de la chevelure du modèle (longueur minimale de la chevelure du modèle avant l'épreuve et la longueur imposée après la coupe » - <i>document de non-conformité à renseigner</i> - « les coiffures présentées par le candidat doivent être significativement différentes en terme de coupe, de mouvements et de volumes ». - <i>3 figurines ou photos</i> - <i>consignes candidats : dimensions photos : 9 x 13</i> 	<p>Si les photos ne correspondent pas aux exigences de l'épreuve, le candidat n'en sera pas averti mais ces photos seront agrafées sur la grille de notation et la notation sera faite conformément à la grille</p>